

Portrait social

Communauté
d'agglomération La
Riviera du Levant



Diagnostic EPCI

Introduction



La définition de l'illettrisme

Origine du mot Illettrisme : Le mot illettrisme (venant du latin *illitteratus* signifiant "ignorant") est un **néologisme créé en 1981** par ATD Quart Monde afin de désigner les personnes ayant une connaissance insuffisante de l'écrit.

Illettrisme : une personne en situation d'illettrisme est une personne qui, après avoir **été scolarisée en France**, n'a **pas acquis la maîtrise suffisante** de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base pour être autonome dans les actions simples de sa vie courante.



Il s'agit pour elles de **réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base**, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.



Analphabétisme : une personne en situation d'analphabétisme est une **personne qui n'a jamais été scolarisée**.



Il s'agit pour elles d'entrer dans un **premier niveau d'apprentissage**.



Apprentissage du FLE : une personne nouvelle arrivante en France et qui ne parle pas le français est quant à elle en situation d'apprentissage du FLE « Français Langue Etrangère ».



Il s'agit pour elles **d'apprendre la langue du pays où elles résident**.

Des précédentes données sur l'illettrisme grâce à l'enquête IVQ de l'INSEE : Information et Vie Quotidienne

L'enquête Informatique et Vie Quotidienne, l'outil de mesure de l'illettrisme des adultes de 16 à 65 ans

L'enquête **Information et Vie Quotidienne (IVQ)** est une enquête réalisée par l'INSEE qui porte sur la mesure des **compétences fondamentales en littératie (lecture de mots, écriture de mots et compréhension d'un texte simple) et en numératie (calculs)**. Il s'agit principalement d'examiner si les personnes interrogées ont un degré de maîtrise suffisant pour rechercher de l'information et faire face aux mutations du monde du travail et de la vie quotidienne.

L'enquête IVQ permet de mesurer les situations d'illettrisme, de connaître le **profil des sous-populations en difficultés**, d'étudier les **déterminants des compétences à l'âge adulte** (parcours scolaire, pratique de la lecture, situation de l'enquêté durant l'enfance...) et, enfin, d'évaluer **l'influence des compétences sur la vie personnelle et professionnelle**.

Deux éditions de l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) ont eu lieu en France Métropolitaine, en 2004 (précédée par un pilote en 2002) et en 2011.

En Guadeloupe, une enquête IVQ a été réalisée fin 2008-2009 auprès d'un échantillon de 1 600 personnes âgées de 16 à 65 ans. Cette enquête a été menée par l'INSEE en partenariat avec la région Guadeloupe, la Préfecture de la Région, la mission régionale de lutte contre l'illettrisme et la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Les résultats ont été publiés en 2010 dans une note accessible sur cette page web de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1294534>

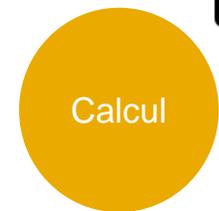
Les compétences évaluées



Ecrit



Oral



Calcul

Déchiffrer :
Lecture de mots

Ecrire:
Production de mots

Comprendre:
Compréhension d'un texte simple



N°60
Juin
2010

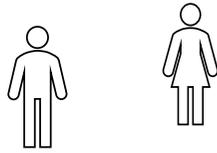


Enquête Information et Vie Quotidienne

L'illettrisme, un problème préoccupant en Guadeloupe

Une prochaine enquête IVQ de l'INSEE devrait avoir lieu en 2023 en Guadeloupe, et permettre la mise à jour des éléments de l'enquête de 2011.

L'illettrisme en chiffres selon l'enquête IQQ (France Hexagonale)



60,5 %
sont des
hommes

39,5 %
sont des
femmes

+ de 50%
exerce une activité
professionnelle

40% des
détenus
français sont
en situation
d'illettrisme



+ de 50%
ont plus de
45 ans

10%
vivent dans les
quartiers Politique
de la Ville

7%
de la population âgée de
18 à 65 ans résidant en
France hexagonale et
ayant été scolarisée en
France (2012)

2 500 000
personnes en situation
d'illettrisme en Métropole

71%
parlent
uniquement le
français à la
maison à l'âge
de 5 ans

9% en 2004

14%
Le taux
d'illettrisme dans
les QPV y est 2
fois supérieur

4,6%
des jeunes participant à
la JDC* sont en situation
d'illettrisme

Près de 50%
vivent dans des
zones faiblement
peuplées

22,5 %
dans des villes de
moins de 20 000
habitants

26 %
dans les zones
rurales

* Voir pages suivantes pour la description de la JDC

L'illettrisme en chiffres

Une population particulièrement touchée en Outre-Mer

Les chiffres observés en Métropole diffèrent de ceux en Outre-Mer.

Alors qu'en **Métropole**, **7%** des personnes âgées de 16 à 65 ans sont en situation d'illettrisme, ce taux est **de 2 à 6 fois supérieur** dans les départements et régions d'outre-mer.

La **Guadeloupe**, la **Guyane Française**, la **Réunion** et la **Nouvelle-Calédonie** comptent environ 1 cinquième (**environ 20%**) de leur population en situation d'illettrisme.



De situations d'illettrisme selon les 4 degrés du Cadre Nationale de Référence de l'ANLCI

4 degrés ou profils positionnant les personnes au regard de leur utilisation de l'écrit et de leur rapport aux compétences de base

Le Cadre National de Référence de l'ANLCI décrit 4 degrés définissant des paliers progressifs d'autonomie au quotidien puis d'accès à la société de la connaissance. Ces 4 degrés du « Cadre National de Référence » s'associent aux 3 degrés de capacités professionnelles décrites dans le « Référentiel des Compétences Clés en situation professionnelle » : 1 – Imitation, 2 – Adaptation, 3 – Transposition.



4

Compétences renforçant l'autonomie pour agir dans la société de connaissance

Bagage correspondant à une fin de scolarité obligatoire et proche des exigences des qualifications de niveau CAP, BEP, Diplôme National du Brevet etc.

- Personnes à l'aise dans la société
- Capables de s'adapter aux évolutions et continuent à se former.

3

Compétences facilitant l'action dans les situations variées

Bagage proche du niveau de Certificat de Formation Générale

- Capables de lire et d'écrire des textes courts, d'argumenter, de résoudre des problèmes plus complexes, d'utiliser plus largement des supports numériques... S'approprient progressivement les codes (règles orthographiques, registres de langue...) et commencent à utiliser des outils comme les tableaux, graphiques, schémas...
- Professionnellement : **capacités de TRANSPOSITION**, assumant la responsabilité d'une tâche globale en fonction d'un objectif assigné dans des situations nouvelles et variées.

2

Compétences fonctionnelles pour la vie courante

Situation d'illettrisme

- Capables, dans un environnement familier, de lire et d'écrire des phrases simples, de trouver des informations dans des documents courants, de donner et de prendre des informations orales lors d'un entretien, de résoudre des problèmes de la vie quotidienne nécessitant des calculs simples, etc.
- Professionnellement : **capacités d'ADAPTATION**, s'acheminant dans un environnement familier vers la mise en place de savoir faire pratiques.

1

Repères structurants

Situation d'illettrisme

- Capables de se repérer dans l'univers de l'écrit (en identifiant des signes et des mots), des nombres (puisqu'elles maîtrisent la base de la numération), dans l'espace et le temps. Participent à des échanges oraux avec des questions-réponses simples.
- Professionnellement : **capacités d'IMITATION**, s'acquittant de tâches simples et souvent répétitives dans une activité lorsque l'exécution de ces tâches se réfère à un modèle précis.

Diagnostic EPCI

Portrait de territoire



Précautions de lecture

Les portraits de territoire présentés ci-après reposent sur une double analyse, à la fois sociodémographique et qualitative.



La mobilisation de données sociodémographiques

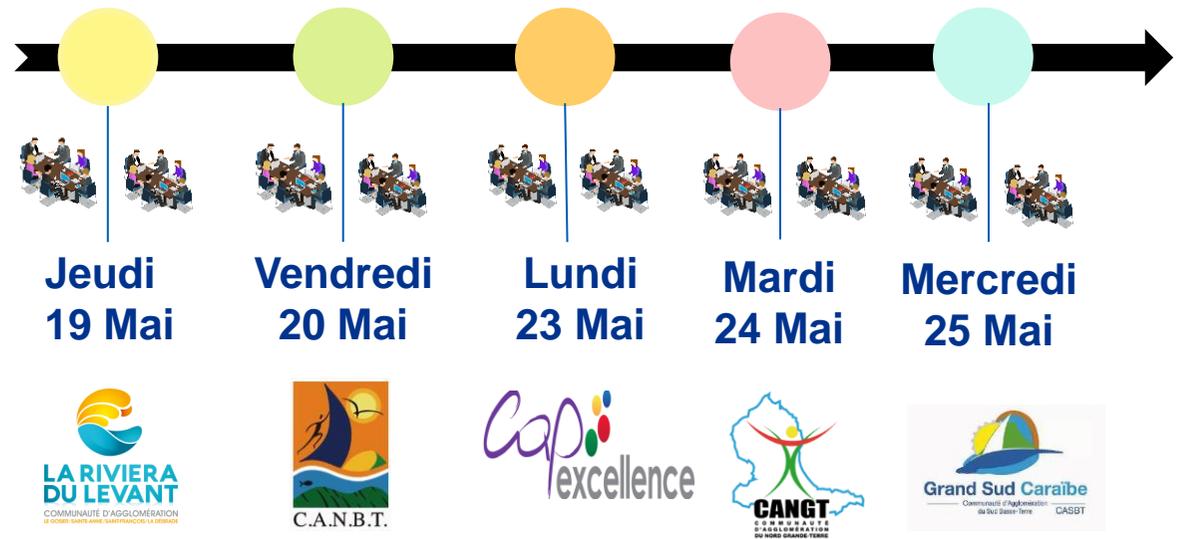
Chaque portrait comporte 3 pages de présentation territoriale mettant en exergue les principales caractéristiques sociodémographiques des territoires sur les volets suivants : démographie, familles, scolarité et formation, emploi et vulnérabilité économique. Ces données reposent sur l'exploitation des bases de données publiques de l'INSEE notamment, ainsi que sur l'exploitation de données transmises par différents acteurs du territoire.



Le recueil de la parole des acteurs du territoire

Les portraits de territoire sont enrichis de manière qualitative. Le recueil de la parole des acteurs de terrain (institutions, services communaux et intercommunaux, acteurs associatifs, élus, etc.) s'est organisée de la manière suivante :

- Des **entretiens qualitatifs** réalisés avec une quinzaine de partenaires essentiels intervenant à l'échelle de la Guadeloupe, en matière de prévention et/ou de lutte contre l'illettrisme (voir livrable « portrait territorial à l'échelle Guadeloupe »)
- Une **journée d'ateliers** sur chacun des territoires* (CARL, CANBT, Cap Excellence, CANGT et CAGSC), divisée en deux temps de travail :
 - Un temps dédié à la prévention de l'illettrisme
 - Un temps dédié à la lutte contre l'illettrisme
- **Trois groupes de paroles** avec des publics (Guadeloupe Formation / RSMA / allocataires du RSA)



*Aucun atelier n'a eu lieu sur le territoire de la CC Marie-Galante, qui n'a pas répondu à nos sollicitations dans le cadre de la présente démarche.

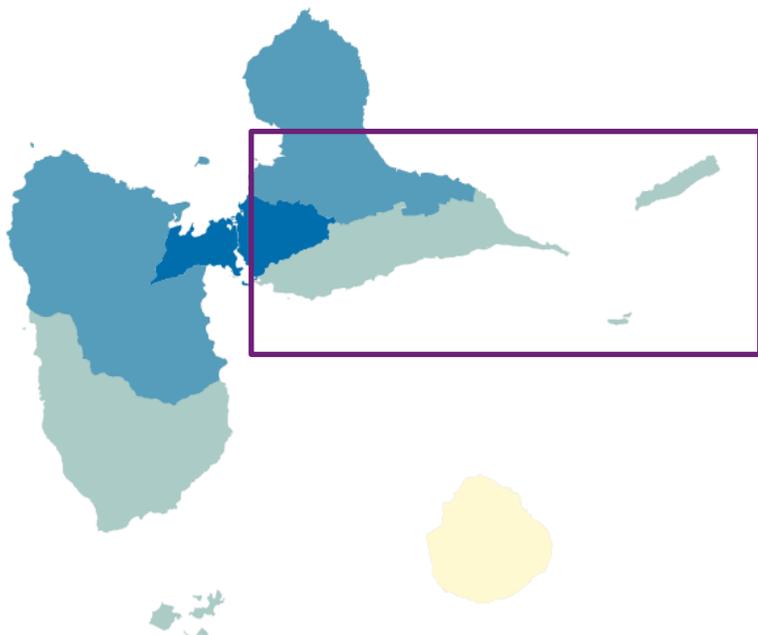
Les portraits de territoire présentés ci-après constituent une **synthèse des éléments sociodémographiques et qualitatifs recueillis au cours de l'étude**. A ce titre, il s'agit de portraits subjectifs et non exhaustifs des territoires, visant à **traduire la parole des acteurs et à dresser un état des lieux des forces et des faiblesses de chaque EPCI** en termes de ressources, politiques, actions et dispositifs dédiés à la question de l'illettrisme.

Portrait social : CA La Riviera du Levant



Présentation du territoire

La Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant, située au sud de Grande Terre, compte 64 239 habitants (INSEE, 2018) répartis au sein de 4 communes, dont l'île de La Désirade qui présente donc la particularité de la double insularité.



Démographie

Une population en diminution


64 239 habitants
(2018)

Évolution annuelle
moyenne de la population
(2013-2018)

- 1,1%

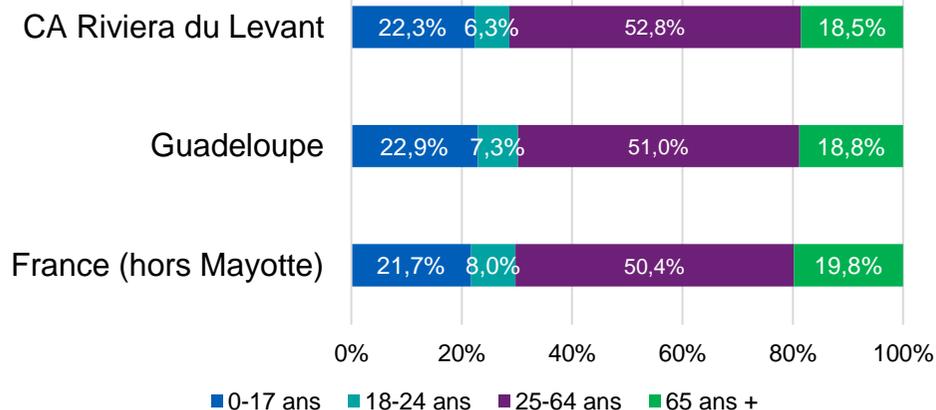


Source : INSEE, RGP 2018

Une population plutôt représentative de la Guadeloupe

Répartition de la population par tranche d'âge (2018)

Source : INSEE, RGP 2018



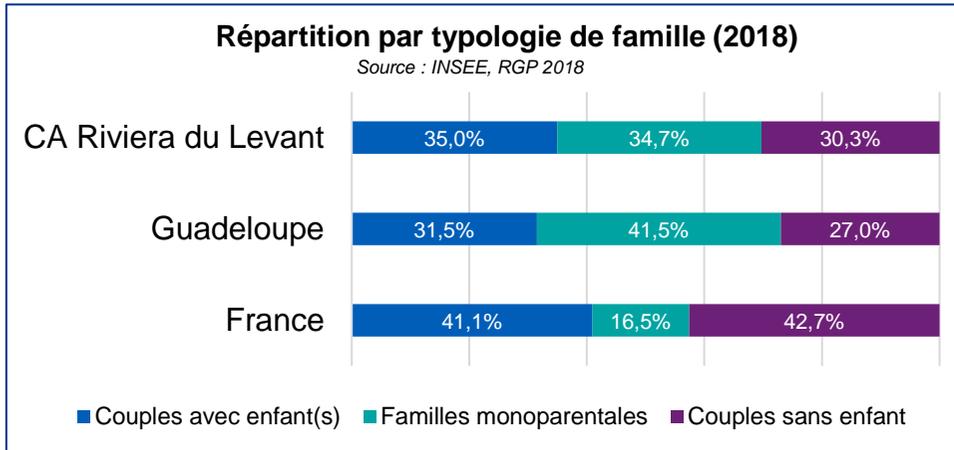
La population de la Riviera du Levant connaît une baisse démographique (-1,1%/an entre 2013 et 2018) plus importante qu'à l'échelle guadeloupéenne (-0,7%/an), a contrario de la tendance nationale (+0,4%/an). La répartition par tranche d'âge de la population est similaire à la moyenne départementale et nationale, avec légèrement moins de seniors (65 ans et plus) sur le territoire que sur les territoires de comparaison.

Portrait social : CA La Riviera du Levant



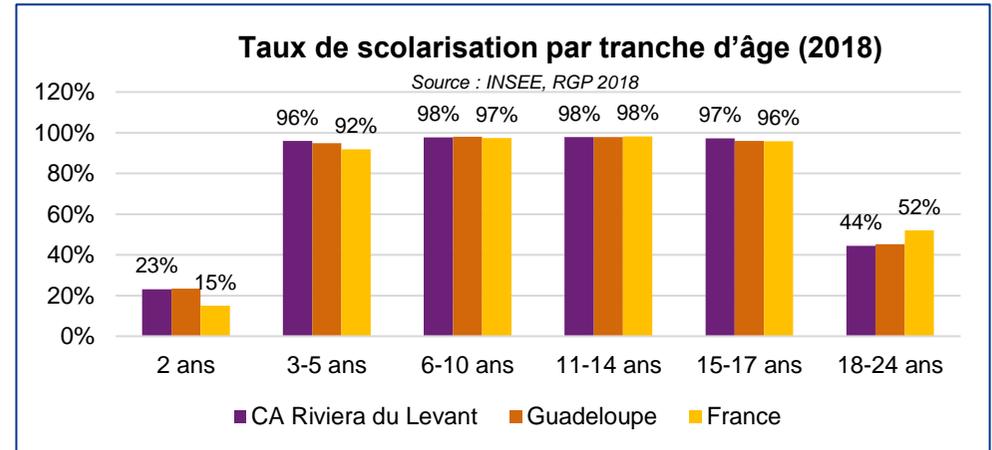
Familles

Une proportion de familles monoparentales élevée, mais moindre comparée à l'échelle guadeloupéenne



Scolarité et formation

Des jeunes adultes moins scolarisés sur le territoire



Des vulnérabilités moins marquées qu'au niveau départemental

Source : INSEE, RGP 2018



| | | | |
|--|-------|-------|-------|
| Part de famille nombreuses (3+ enfants de moins de 25 ans) | 8,6% | 8,9% | 9,2% |
| Part de ménages de 20-24 ans avec au moins un enfant | 7,6% | 10,2% | 6,6% |
| Part de familles monoparentales où le parent est une femme | 87,1% | 89,4% | 81,7% |

Une population un peu plus diplômée que la moyenne de la Guadeloupe

Source : INSEE, RGP 2018



| | | | |
|--|-------|-------|-------|
| Part des 15 ans ou plus non scolarisés sans diplôme ou CEP | 32,2% | 34,3% | 21,9% |
| Part des 15-24 ans ni en emploi, ni en formation (NEET) | 20,9% | 24% | 16% |

La population de la Riviera du Levant constitue un territoire familial (près de 70% des familles comptent des enfants), mais est caractérisée par une moindre proportion de familles monoparentales (34,7%) comparée à l'échelle départementale (41,5%). Cette proportion reste toutefois plus de deux fois plus élevée que la moyenne nationale (16,5%). Le territoire présente des facteurs de vulnérabilité des familles (proportion de familles nombreuses, de familles monoparentales, et de jeunes parents) moins importants qu'en Guadeloupe.

La population jeune présente elle aussi des facteurs de vulnérabilité renforcés, avec un jeune de 15-24 ans sur 5 qui n'est ni en emploi, ni en formation.

Portrait social : CA La Riviera du Levant

Emploi

Un taux de chômage élevé, mais moins important que la moyenne guadeloupéenne

Source : INSEE, RGP 2018

| | LA RIVIERA DU LEVANT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LE CORDON-ROUGE SAINT-FRANCOIS LA DESIRADE | GUADELOUPE | France |
|-------------------------------|--|------------|--------|
| Taux de chômage des 15-24 ans | F 46,4% | 50,2% | 27,6% |
| | H 45,7% | 48,4% | 26,9% |
| Taux de chômage des 15-64 ans | F 28,2% | 30,7% | 14,2% |
| | H 25,2% | 26,4% | 12,7% |

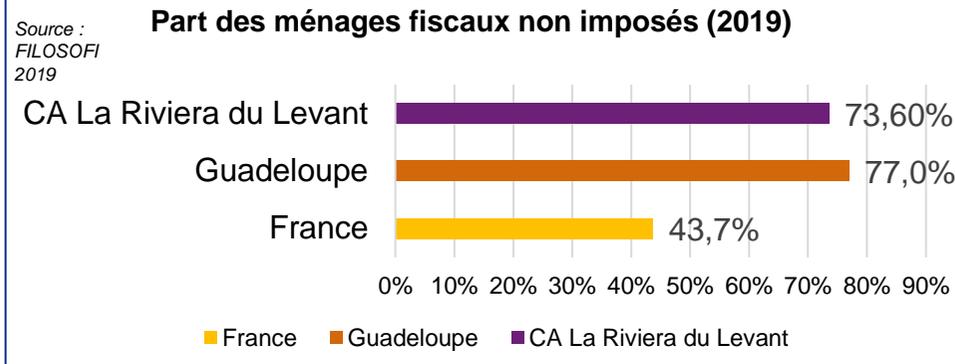
Une insécurité relative face à l'emploi

Source : INSEE, RGP 2018

| | LA RIVIERA DU LEVANT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LE CORDON-ROUGE SAINT-FRANCOIS LA DESIRADE | GUADELOUPE | France |
|------------------------------------|--|------------|--------|
| Part des contrats précaires | 17,2% | 18,2% | 15,6% |
| Part des contrats en temps partiel | 16,7% | 17% | 17,3% |

Vulnérabilité économique

Une vulnérabilité des ménage importante



Une dépendance aux prestations sociales inférieure à l'échelle départementale

Source : CAF

| | LA RIVIERA DU LEVANT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LE CORDON-ROUGE SAINT-FRANCOIS LA DESIRADE | GUADELOUPE | France |
|---|--|------------|--------|
| Part de la population couverte par le RSA | 18,9% | 20,3% | 6% |
| Part des allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales | 44% | 46,7% | 22,2% |
| Part des allocataires dont le revenu est constitué à plus de 100% de prestations sociales | 35% | 36,4% | 13,2% |

Si la population de La Riviera du Levant apparaît un peu moins vulnérable que la moyenne de la population de la Guadeloupe vis-à-vis de l'emploi ou sur le plan économique, on constate cependant des facteurs de fragilité importants pour une partie de la population (près d'un jeune sur 2 est au chômage, près de 3 ménages fiscaux sur 4 sont non imposés, plus d'un allocataire CAF sur 3 est 100% dépendant des prestations sociales).

Des difficultés repérées dès l'entrée au collège...

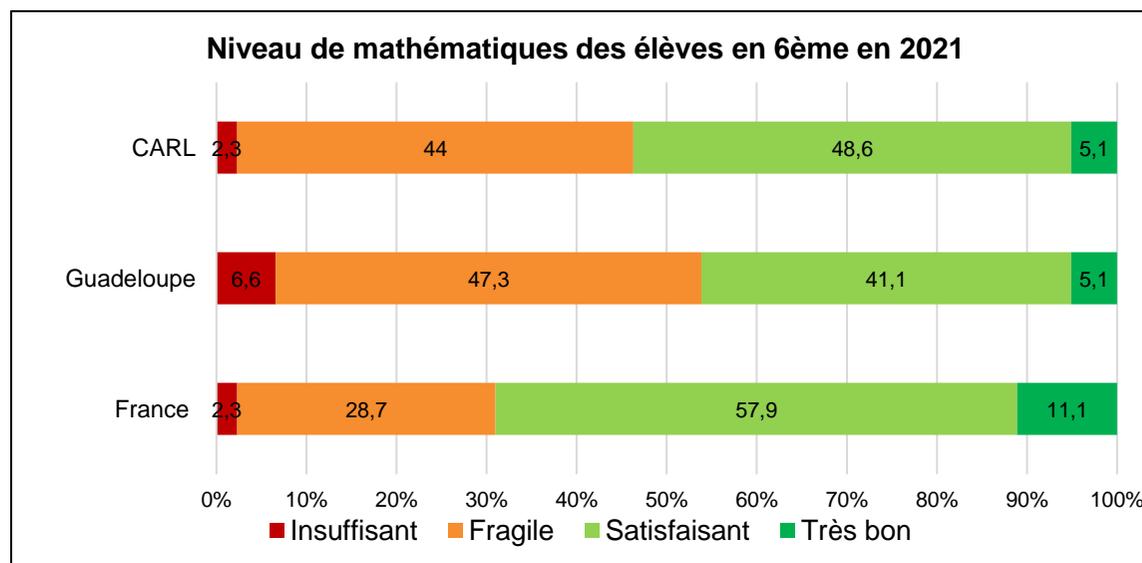
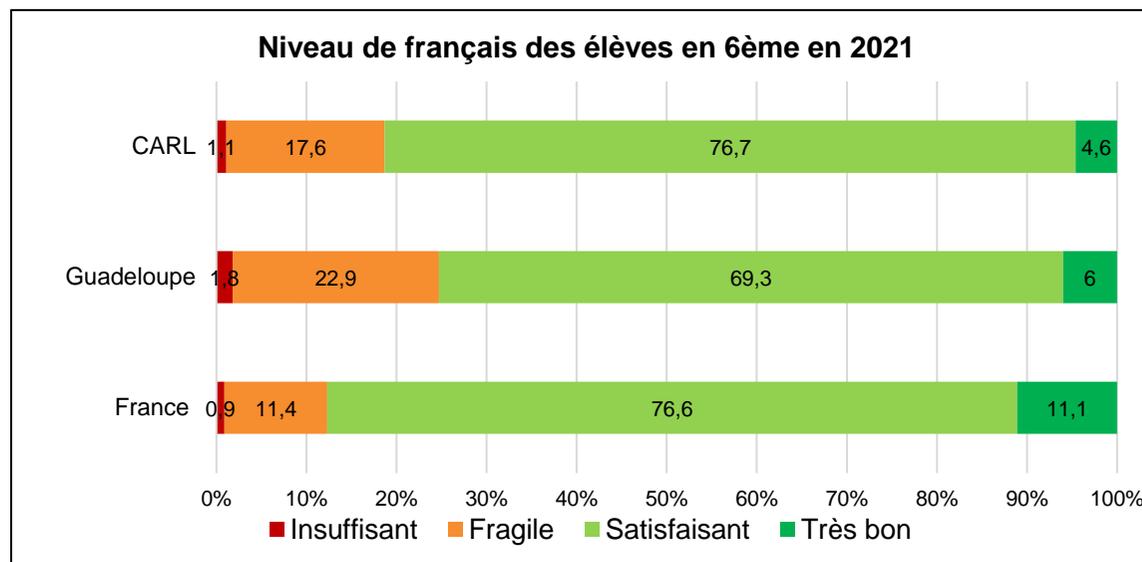
Des difficultés à l'entrée au collège réelles, mais moins importantes que la moyenne académique*

L'analyse des résultats des évaluations de 6^{ème} en 2021 permet d'identifier des difficultés importantes des collégiens de la CARL à l'entrée au collège :

- En Français, avec **près d'un élève sur 5 (18,7% des élèves) disposant d'un niveau fragile voire insuffisant sur le territoire** : cette proportion, élevée en comparaison avec la moyenne nationale (12,3%), reste largement inférieure à la moyenne académique (24,7%). Il s'agit ainsi de l'EPCI de Guadeloupe au sein duquel ce taux est le plus faible.
- En Mathématiques, avec **46,3% des élèves de la CARL disposant d'un niveau fragile voire insuffisant** : là aussi, on retrouve une différence importante avec la moyenne nationale (31%), mais les difficultés restent bien moins élevées sur le territoire qu'à l'échelle de l'académie (53,9%). La CARL est également l'EPCI de Guadeloupe au sein duquel cette proportion est la plus faible.

Source : Résultats aux évaluations de 6^{ème} en 2021, Education Nationale

* Les données de l'Académie de Guadeloupe incluent les territoires de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, qui présentent des résultats relativement faibles et pèsent sur la moyenne académique.



... mais qui semblent diminuer à la sortie du collège

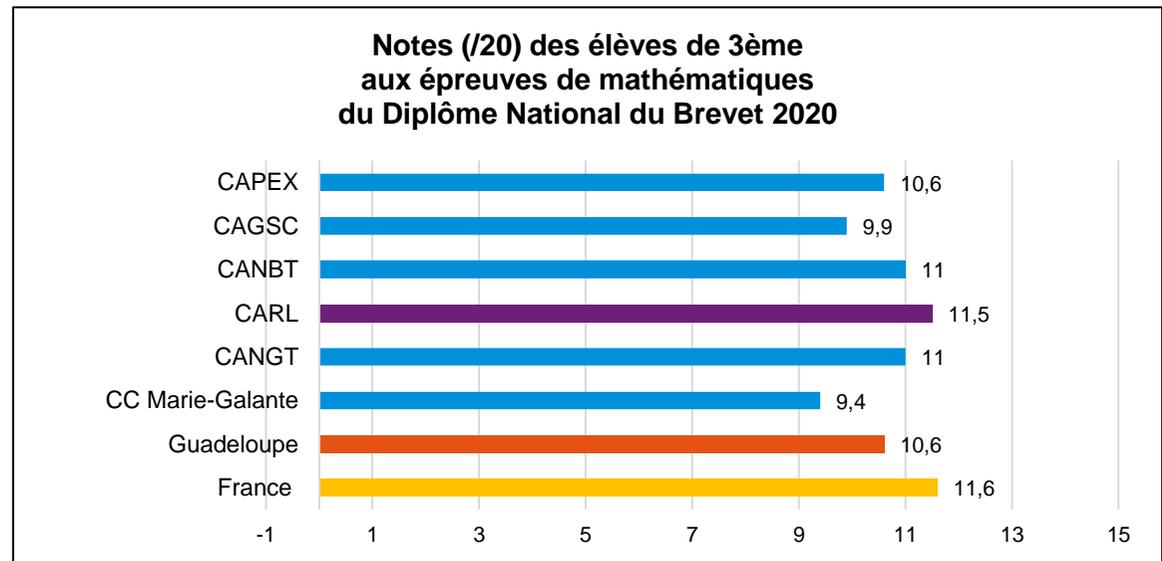
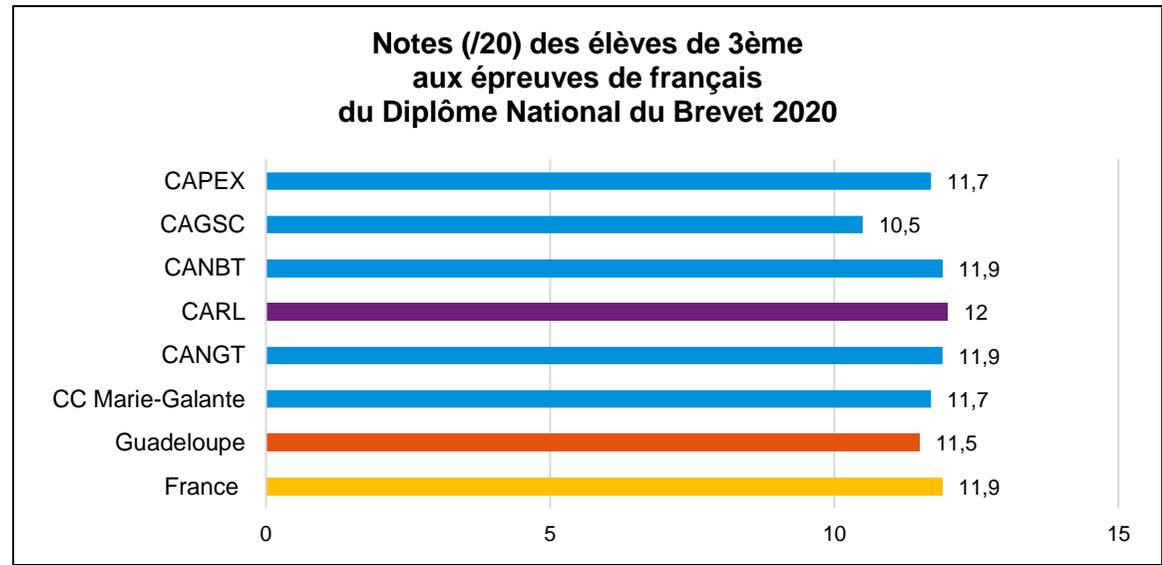
Des résultats au Diplôme National du Brevet similaires aux moyennes nationales

L'analyse des résultats aux épreuves de français et de mathématiques lors de la session 2020 du Diplôme National du Brevet permettent d'identifier un certain « rattrapage » au sein du territoire, avec des résultats relativement similaires à la moyenne nationale :

- **En Français**, avec une moyenne des élèves similaires sur le territoire (12/20) à la moyenne nationale (11,9/20), et supérieure à la moyenne académique (11,5/20)
- **En Mathématiques**, avec une moyenne des élèves de 3^{ème} qui est similaire sur le territoire (11,5/20) à la moyenne nationale (11,6/20), et largement supérieure à la moyenne académique (10,6/20).

Source : Résultats aux épreuves du Diplôme National du Brevet en 2020, Education Nationale

* Les données de l'Académie de Guadeloupe incluent les territoires de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, qui présentent des résultats relativement faibles et pèsent sur la moyenne académique.



Les publics concernés

Un phénomène d'illettrisme qui peut toucher tout type de public, mais des facteurs de vulnérabilité identifiés :

Si les acteurs confirment qu'il n'existe pas de « profil type » de personne en situation d'illettrisme, certains publics peuvent être considérés comme présentant des facteurs de risques vis-à-vis de l'illettrisme :

- Les enfants grandissant dans des **familles éloignées de la lecture ou de l'institution scolaire** (pas ou peu d'accompagnement à la scolarité / faible valorisation de la lecture et de l'écriture, etc.) ;
- Les enfants connaissant des **ruptures dans leur apprentissage**, liés à des traumatismes (ex. décès dans la famille) ou événements spécifiques (ex. déménagement) ;
- Les publics en décrochage scolaire : ce décrochage peut notamment être causé par des **troubles de l'apprentissage et/ou un repérage tardif de difficultés spécifiques** (ex. troubles « dys »), en lien avec un déficit de professionnels paramédicaux agissant dans le champ du repérage.

Toutes les tranches d'âge paraissent touchées par le phénomène (publics jeunes, publics seniors qui sont par ailleurs plus isolés et moins facilement repérables, etc.). Les acteurs témoignent d'une **proportion importante de personnes en situation d'illettrisme au sein des agents de la fonction publique et des collectivités** du territoire de la CARL : le phénomène concernerait un profil de professionnels plutôt âgé, masculin et de catégories C et D.

Des facteurs périphériques qui peuvent renforcer les difficultés rencontrées par les publics

Outre les facteurs de vulnérabilité face à l'illettrisme, les acteurs soulignent la présence de difficultés spécifiques au territoire :

- Des **difficultés de mobilité** (manque de transport en commun / transports inexistantes en zone rurale, etc.) ;
- Une **fracture numérique renforcée**, qui constitue également un frein à l'accès à l'information et à l'offre existante. Les acteurs constatent en effet que la multiplication des équipements informatiques au sein de la sphère familiale va parfois de paire avec un manque de maîtrise de ces outils par les parents.

L'existant (non exhaustif)

- Une **multiplication récente du nombre de conseillers numériques** sur le territoire : cependant, les acteurs constatent que ces professionnels sont parfois **méconnus des publics et sous-mobilisés**.

Enjeu n°1 : Renforcer le maillage de l'offre, notamment sur le volet de l'accompagnement à la parentalité (1/2)

Des facteurs de vulnérabilité au sein des environnements familiaux de certains enfants, qui témoignent d'un besoin de repérage précoce et de soutien à la parentalité important

Les professionnels du territoire constatent une proportion élevée d'environnements familiaux fragiles, notamment liés à des problématiques intrafamiliales : ex. violences intra-familiales, addictions – alcool, produits stupéfiants, pornographie, réseaux sociaux.

Or, les enfants intériorisent très tôt ces problématiques familiales diverses qui peuvent engendrer des troubles ou difficultés d'apprentissage, ce qui témoigne d'un double enjeu :

- **Renforcer les actions de prévention et d'accompagnement à la parentalité dès le plus jeune âge des enfants** (pré et post-natalité, en association également avec les acteurs de la petite enfance)
- Renforcer les actions de repérage précoce des difficultés : les professionnels constatent en effet un **déficit de repérage et d'accompagnement des problématiques de santé** du fait d'un déficit de dispositifs et structures de droit commun (ex. orthophonistes, CMP, etc.), qui peut constituer un facteur de risque face à l'illettrisme

L'existant (non exhaustif)

- **Un « café des parents » organisé par l'association Thérapys Institut**, qui fonctionne bien et permet d'approcher les parents et de gagner leur confiance
- **Des actions développées par le CDDF avec les enfants**, notamment dans le cadre de la mise en place de « réseaux parentalité »
- Un **projet de « maison-relais »** sur le territoire de Sainte-Anne
- Une « **école ouverte aux parents** » organisée par l'association « Thérapys Institut »
- **Des actions « d'aller-vers »** menées auprès de certains jeunes dans le cadre du CLSPD de Sainte-Anne
- Des **ateliers mis en place par le conseiller numérique** afin d'accompagner les familles dans l'utilisation de l'outil numérique.

Enjeu n°1 : Renforcer le maillage de l'offre, notamment sur le volet de l'accompagnement à la parentalité (2/2)

Un déficit d'accessibilité de l'offre culturelle, sportive, éducative et d'accompagnement à la parentalité :

Si plusieurs offres et dispositifs sont déployés en matière d'accompagnement à la parentalité (voir encadré page précédente), les professionnels soulignent un déficit d'accessibilité de ces offres, lié notamment à :

- **Un fort enjeu de mobilité sur les territoires les plus isolés de l'agglomération** (territoires ruraux, dans les terres), qui freine l'accès aux offres et services (y compris à l'offre culturelle, sportive et éducative).
- Des **outils et services (ex. PRE) réservés uniquement aux territoires QPV**, malgré des besoins prégnants identifiés dans d'autres territoires (notamment les territoires ruraux/isolés)
- Une **fracture numérique** (non-équipement et/ou un manque de maîtrise de l'outil informatique par une partie des familles) qui constitue un frein dans le suivi des devoirs, le lien familles-écoles, la connaissance des offres et dispositifs existants, etc.

*Les acteurs rencontrés dans le cadre du groupe de travail portant sur la prévention de l'illettrisme témoignent de **facteurs de vulnérabilité de certaines familles**, couplés à un maillage hétérogène du territoire en matière d'offres et de services.*

*Ce constat souligne la nécessité de **renforcer l'offre d'accompagnement à la parentalité, notamment dans les territoires isolés ou ruraux** (ex. développer des actions collectives permettant de ne pas « stigmatiser » un parent et de favoriser le partage entre pairs), en travaillant également l'inclusion numérique (accompagnement à l'équipement et/ou à la maîtrise de l'outil informatique) pour favoriser l'accès autonome à l'information.*

Enjeu n°2 : Restaurer un lien de confiance entre les familles et les institutions

Un rôle central de l'Education Nationale en matière de prévention, mais une défiance d'une partie des publics vis-à-vis de l'institution

L'Education Nationale constitue un acteur majeur dans l'acquisition des savoirs et compétences de base. Les acteurs rencontrés soulignent cependant des difficultés prégnantes au sein des établissements scolaires (effectifs importants au sein des classes, manque de moyens, disparités territoriales et conditions d'apprentissage très hétérogènes entre les écoles), couplées à une proportion importante de jours de classe non travaillés pour des raisons exogènes (ex; coupures d'eau, dératissage, échouages de sargasses, grèves, etc.).

Au-delà de ces difficultés, les acteurs constatent une **rupture du lien de confiance entre l'école et une partie des familles**, avec des parents éloignés de l'école, méfiants ou absents vis-à-vis de l'institution (parfois du fait d'un passif difficile des parents eux-mêmes dans l'institution scolaire).

Un bilinguisme très courant, mais qui semble peu pris en compte dans les politiques éducatives

Le territoire compte une proportion importante d'enfants bilingues et pour lesquels le français n'est pas la langue maternelle (ou qui ne parlent pas le français au sein de la sphère familiale). Cependant, les acteurs soulignent un manque de réflexion politique autour de cette spécificité et notamment autour de **l'enjeu d'articulation français/créole** (valorisation des deux langues / liens entre les deux langues / etc.). Le sentiment de non-prise en compte de cette spécificité peut contribuer à renforcer la défiance des publics vis-à-vis des institutions.

Afin de renforcer le lien entre les familles et les institutions, mais également de parvenir à toucher l'ensemble des familles, les participants au groupe de travail ont notamment évoqué la possibilité de :

- **Développer des actions de communication et d'aller-vers communes à l'Education Nationale et au tissu associatif auprès des familles** (ex. création d'une soirée des parents d'élèves à la rentrée, avec présentation de chaque offre du territoire)
- **Renforcer la communication autour des dispositifs et actions existantes via des sites éducatifs** (ex. Pronote)

Ce travail est déjà engagé sur certains territoires par des associations ou des services de collectivités (CDDF)

Enjeu n°3 : Sensibiliser les parents et donner le goût de la lecture aux enfants

Les acteurs du territoire soulignent la nécessité de **renforcer les actions menées avec, par et dans les bibliothèques** afin de développer le goût de la lecture chez les enfants et au sein des familles. Ces actions doivent aller de paire avec des **actions de sensibilisation dédiées auprès des parents** (plaisir de lire, utilité quotidienne de la lecture, etc.).

Plusieurs actions concrètes ont été évoquées, et notamment :

- **Développer des communications en langue créole** pour sensibiliser et amener les familles vers les offres, dispositifs et formations
- **Systématiser une visite de bibliothèque** lors des formations dispensées aux parents
- **Développer et systématiser le « Facile à Lire »** dans les bibliothèques
- **Développer des actions permettant de rendre la lecture « ludique »** (supports en créole, jeux de rôle ou théâtre-forum permettant aussi d'identifier les difficultés par une approche de médiation, etc.)
- **Développer les actions de « témoignages » de personnes ayant suivi des parcours de formations** (ex. Guadeloupe Formation), sur le principe « d'ambassadeurs », afin de sensibiliser les parents
- **Développer des supports** (spots publicitaires, etc.) montrant, à travers des exemples parlant et des éléments de la vie quotidienne, **l'intérêt de maîtriser les compétences de bases**

L'existant (non exhaustif)

- **Des actions menées par les bibliothèques à destination des acteurs de la petite enfance** (MAM, crèches), en incluant les parents pour sensibiliser dès le plus jeune âge à l'approche de la lecture
- **Des projets de « boîte à livres » portés par certaines collectivités** (ex. Sainte-Anne, association Thérapsey Institut)
 - Projets à travailler de manière *partenariale* pour cibler des thématiques particulières et faciliter l'accès et la fréquentation de ces boîtes à livres par les publics les plus éloignés
- La mise en place d'actions « hors-les-murs » au sein de certaines bibliothèques (ex. Le Gosier) afin d'attirer les publics

Enjeu n°4 : Faciliter le repérage et le diagnostic des publics en situation d'illettrisme

Des professionnels non formés au repérage et à la première approche des publics en situation d'illettrisme

Les publics en situation d'illettrisme mettent en place des « **stratégies de contournement** » afin d'éviter d'exposer leurs difficultés (sentiment de honte, refus d'admettre sa difficulté, etc.). Ainsi, le repérage repose quasi-exclusivement sur la **vigilance des professionnels** (et notamment des « premiers accueillants » : CCAS, centres sociaux, structures petite enfance, bibliothèques, etc.).

Si les professionnels indiquent parvenir à repérer facilement les publics en situation d'illettrisme, ils témoignent en revanche de difficultés à aborder ce sujet avec les publics concernés : **le sentiment de honte** face au terme « illettrisme » pour certains publics peut conduire à une situation de braquage/blocage. Les professionnels insistent ainsi sur la nécessité d'**instaurer un climat de confiance et de bienveillance avec les publics, mais témoignent d'un manque de formation nécessaire à l'évolution de leurs pratiques et approches professionnelles.**

Un manque de connaissance des outils existants qui complexifie l'élaboration d'un diagnostic des publics en situation d'illettrisme

Si plusieurs outils de repérage et de diagnostic existent (ex. outil « EVA » qui permet à la fois d'identifier les compétences et de cibler les métiers en lien avec les compétences déjà acquises), les professionnels témoignent d'un manque de connaissance et de visibilité de ces outils.

L'existant (non exhaustif)

- Certaines institutions développent des **protocoles de repérage puis de diagnostic** (identification du niveau des publics) dédiés : c'est notamment le cas de la Mission Locale (protocole dédié) ou de Pôle Emploi, qui dispose de psychologues du travail pouvant déployer des tests de repérage
- Par ailleurs, la **réalisation des bilans de compétences peut être confiée à plusieurs outils/institutions** (exemple : une convention entre le Département et le Centre Institutionnel de Bilans de Compétences (CIBC) pour la réalisation des bilans de compétences des bénéficiaires du RSA).

Les difficultés rencontrées par les professionnels en matière de repérage, d'approche et de diagnostic des publics soulèvent un double enjeu :

- Renforcer la **formation des professionnels accueillants** aux postures à adopter face à une personne en situation d'illettrisme
- **Faire connaître les outils de repérage et les diffuser** auprès des acteurs en contact avec les publics

Enjeu n°5 : Renforcer l'accompagnement et éviter les ruptures de parcours

Une multitude d'offres mais un manque de cohérence et de visibilité globale sur l'existant

De nombreux acteurs proposent des offres d'accompagnement et de formation des personnes en situation d'illettrisme (ex. voir ci-contre). Cependant, les professionnels témoignent de **difficultés à identifier les offres existantes** et leurs caractéristiques, **ce qui complexifie l'orientation des publics vers l'offre adaptée.**

Des ruptures de parcours et un manque d'accompagnement de longue durée

Les professionnels soulignent par ailleurs le **manque d'accompagnement** proposé à certains publics spécifiques : c'est notamment le cas des seniors, qui présentent des difficultés et spécificités propres à cette tranche d'âge.

Les acteurs témoignent également d'un **déficit d'accompagnement sur le moyen-long terme**, qui occasionne des ruptures de « parcours » :

- Soit du fait de **difficultés ou de freins à l'engagement** au sein d'une formation (freins de mobilité, freins financiers, sentiment de stigmatisation des publics qui renoncent à une formation, etc.)
- Soit du fait d'un **manque de solutions/de relais adaptés aux besoins des publics** : à titre d'exemple, des publics qui ont suivi une première formation « savoirs de base » sont ensuite « lâchés sans solution ».

L'existant (non exhaustif)

- Un **appel à projet de la Région** autour de l'illettrisme en 2021
- La **mise en place de formations « référents illettrisme »** au sein des collectivités volontaires par le CNFPT

En matière de visibilité de l'offre :

- Une « **cartographie des solutions** » élaborée par la DEETS et recensant 36 dispositifs

En matière de lutte contre les freins périphériques à la poursuite d'une formation :

- **Le dispositif DSIA (Dispositif Soutien à l'Insertion par l'Activité)** pour les bénéficiaires du RSA qui permet de lutter contre les freins financiers, de mobilité ou de garde d'enfant pour permettre l'accès à une formation ou un emploi
- **Le Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ) pour pallier les freins financiers ou de mobilité** (dispositif cependant peu connu)

Afin de faciliter les orientations adaptées et d'éviter les ruptures de parcours, plusieurs propositions sont envisagées :

- **Diffuser une cartographie des offres existantes** et faire connaître le rôle de chaque acteur dans le processus d'apprentissage
- **Créer des passerelles entre la formation** (ex. Pôle Emploi, organismes de formation) et les **employeurs** (liens par les OPCO) pour assurer un suivi de parcours et éviter les ruptures
- **Renforcer les liens entre les formations** (« passerelles intelligentes ») afin d'éviter les ruptures de parcours
- **Développer des « sas » d'apprentissage** permettant une remise à niveau pour les volontaires souhaitant s'engager dans des formations sans disposer du niveau requis
- **Développer un service d'accompagnement dédié pour les publics seniors** autour de la montée en compétences

Prévenir et lutter contre l'illettrisme : les priorités identifiées

1. Structurer un réseau illettrisme (interconnaissance, visibilité de l'existant, partage de pratiques) à l'échelle de la CARL

Un manque de visibilité et de liens entre acteurs déploré par les professionnels

Les professionnels rencontrés témoignent d'un **déficit de cohérence entre acteurs, dispositifs et actions** déployées en matière de prévention de l'illettrisme, lié notamment à un **manque de liens inter-partenariaux** entre porteurs d'offres et de services (institutions – CAF, Département, Education nationale etc. – et tissu associatif).

Ce **déficit d'interconnaissance** se traduit par un **manque de visibilité des acteurs sur les offres et dispositifs existants**, et sur les partenaires vers lesquels **orienter les publics**.

L'existant (non exhaustif)

- **Des initiatives ponctuelles** : création d'un répertoire des acteurs à Sainte-Anne ; liens partenariaux et conventions bilatérales entre certains acteurs (ex. médiathèques et établissements scolaires, etc.)
- Une « **cartographie des solutions** » élaborée par la DEETS et recensant 36 dispositifs

Au regard de l'enjeu majeur de mise en cohérence des offres et d'interconnaissance des acteurs, les professionnels soulignent la nécessité de développer un réseau des acteurs autour de l'illettrisme visant à donner un cadre de coopération/concertation entre partenaires (tissu associatif, acteurs locaux, partenaires institutionnels – notamment intervenant sur le volet du transport et de la mobilité).

Si la feuille de route du réseau reste à définir, il permettra notamment de :

- **Systematiser les rencontres partenariales** (ex. « matinales semestrielles »), potentiellement sous un format « webinaire » pour faciliter la mobilisation des acteurs
- **Raviver des moments et projets « partenariaux »** (ex. « forum des associations », etc.) visant à créer du lien entre institutions, tissu associatif et structures d'animation de la vie sociale (espaces de vie sociale, centres sociaux)
- **Recenser les offres, dispositifs et acteurs existants** au sein d'un répertoire partagé

Prévenir et lutter contre l'illettrisme : les priorités identifiées

2. Renforcer la formation des professionnels

Des professionnels en demande de formations dédiées au sujet de l'illettrisme

Les professionnels rencontrés dans le cadre des ateliers indiquent des besoins en termes de formation sur différents sujets :

- **Formation au repérage et au premier contact** des professionnels accueillants (comment adapter sa posture professionnelle ? Comment aborder le sujet avec un public identifié en situation d'illettrisme ? Quels éléments de langage adopter ? Etc.) ;
- **Formation à l'orientation des publics vers la solution adaptée** au besoin, ce qui nécessite notamment une fine connaissance des offres, dispositifs et acteurs existants ;
- **Formation à l'accompagnement des publics en situation d'illettrisme sur du long terme** (logique de parcours, tout au long de la carrière professionnelle).

L'existant (non exhaustif)

- La **mise en place de formations « référents illettrisme »** au sein des collectivités volontaires par le CNFPT

3. Favoriser le portage politique de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme à l'échelle de la CARL

Un portage politique indispensable à la structuration d'un réseau cohérent de prévention et de lutte contre l'illettrisme

Les professionnels soulignent la nécessité de **renforcer la sensibilisation des acteurs**, et notamment des **acteurs politiques** aux enjeux liés à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme. Cette sensibilisation permettra **d'encourager un portage politique du sujet**, de manière à structurer un **réseau cohérent, pérenne et animé à l'échelle de la CARL**. Plusieurs commissions de la Communauté d'Agglomération pourraient ainsi être sollicitées : développement économique, développement social, égalité hommes/femmes.

5 enjeux majeurs

1. **Renforcer le maillage de l'offre de prévention**, notamment sur le volet de l'accompagnement à la parentalité
2. **Restaurer un lien de confiance entre les familles et les institutions**
3. **Sensibiliser les parents et donner le goût de la lecture aux enfants**
4. **Faciliter le repérage et le diagnostic des publics en situation d'illettrisme**
5. **Renforcer l'accompagnement et éviter les ruptures de parcours**

3 priorités pour le territoire

- ① **Structurer un réseau d'acteurs** (interconnaissance, visibilité de l'existant, partage de pratiques)
- ② **Renforcer la formation des professionnels**
- ③ **Favoriser le portage politique** de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme à l'échelle de la CARL

VOS CONTACTS

Camille REGIS

Manager

cregis@kpmg.fr

06 27 51 79 39

Judith OLLE

Consultante sénior

jolle@kpmg.fr

06 19 77 83 87

Manon CABANES

Consultante

mcabanes@kpmg.fr

07 81 82 95 25

